Commune de Saint-Ismier

Conseil Municipal des Enfants

Ma charte de conseiller

Mandat 2026 – 2028

🏛 L e Conseil Municipal des Enfants, c'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est un vrai conseil, comme celui des adultes qui dirigent Saint-Ismier. Tu y représentes les enfants de ton école et tu participes à la vie de ta commune.

En tant que conseiller, tu proposes des idées, tu débats avec tes camarades et tu contribues à réaliser des projets concrets pour tous les habitants.

Qui peut participer ?

👥 **12 + 2 conseillers**	4 par école — idéalement 2 filles et 2 garçons dans chaque école, plus 2 conseillers scolarisés hors des écoles de la commune
📚 **CM1 et CM2**	Tu es élu(e) en CM1 et tu termines ton mandat en CM2
🏫 **3 écoles**	Les trois groupes scolaires de Saint-Ismier sont représentés
⏳ **2 ans**	Ton engagement dure deux ans, de ton CM1 jusqu'à la fin du CM2

⭐ Ton rôle de conseiller

Être conseiller au CME, c'est une vraie responsabilité. Tu représentes les enfants de ton école — pas seulement toi, mais tous tes camarades.

→ Tu proposes des projets pour améliorer la vie à Saint-Ismier
→ Tu écoutes les idées des autres conseillers et tu en débats
→ Tu votes pour choisir les projets que tu présenteras au conseil municipal
→ Tu rends compte à tes camarades de ce qui se passe au CME

→ Tu apportes ton regard sur les projets communaux
→ Tu participeras à des moments importants de la vie de la commune

Comment ça fonctionne ?

Les séances	Vous vous réunissez environ toutes les 4 à 5 semaines, le jeudi à 17h30, à la mairie
L'égalité	Il n'y a pas de maire ni d'adjoint dans le CME : chaque conseiller a exactement le même rôle
L'écharpe	Lors des cérémonies et des événements, tu portes une écharpe, comme les élus adultes. Tu la rends à la fin de ton mandat
Les adultes	Des élus et un coordinateur sont là pour t'aider sans diriger vos débats et vous aider dans la réalisation des projets.

Les règles du CME

Pour que le CME fonctionne bien, tous les conseillers s'engagent à respecter ces règles :

→ J'écoute les autres conseillers sans les couper
→ Je respecte toutes les idées, même celles avec lesquelles je ne suis pas d'accord
→ Je m'exprime poliment et je défends mes idées avec des arguments
→ Je représente tous les enfants de mon école, pas seulement mes amis
→ Je suis présent(e) aux séances et je préviens si je ne peux pas venir
→ Je garde une attitude neutre : le CME n'est ni politique, ni religieux, ni commercial

Mon engagement

En signant cette charte, je m'engage à respecter les règles du CME, à participer activement aux séances, et à représenter avec sérieux les enfants de mon école pendant toute la durée de mon mandat.

Nom et prénom du conseiller : _____ **Signature :**	**Signature des parents ou tuteurs légaux :** Date :